

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 745**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Aéronautique option mécanicien systèmes-cellule

Nouvel intitulé : aéronautique option "systèmes"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

253 Mécanique aéronautique et spatiale

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce bac pro assure l'entretien, la réparation et la mise en oeuvre des aéronefs, seul ou sous le contrôle d'un encadrement technique. Sa connaissance des matériaux, des procédés d'assemblage et montage, sur les fluides et l'électricité fait sa spécificité.

Il connaît le fonctionnement de l'ensemble des systèmes et peut en diagnostiquer les pannes.

Il pose, dépose, démonte, monte, règle et contrôle les ensembles et sous-ensembles mécaniques et électriques. Il participe aux essais au sol et aux enquêtes techniques.

Il communique en français et parfois en anglais avec les organismes officiels, les services d'aéroport, les clients et les fournisseurs. Il exerce son activité en atelier, en hangar ou sur piste, soit dans les entreprises de construction d'aéronefs, soit dans les entreprises exploitantes.

Le bachelier de l'option cellule possède des connaissances en électronique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur de la construction et de l'exploitation aéronautique

Mécanicien avion (cellule)

Codes des fiches ROME les plus proches :

1602 : Maintenance d'aéronefs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Epreuve scientifique et technique Technologie

Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel

Anglais

Français, histoire, géographie

Education artistique- arts appliqués

Education physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31/07/1996

dernière session en 2015 :arrêté du 12 avril 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [aéronautique option "systèmes"](#)